



Diplomatie **Politique & pouvoirs** **Réseaux d'affaires** **Hommes d'influence**

France/Afrique Qui initie Fillon à l'Afrique mystérieuse ? →P.2

Gabon Accrombessi affaibli, Ali ressoude son cercle Téké →P.3

Burkina Faso Kaboré en quête d'un nouveau souffle à Paris →P.6

Côte d'Ivoire Le bras-droit de "HKB" fait la loi au PDCI →P.8

Côte d'Ivoire

QUI ARRÊTERA LE TOUT-PUISSANT MONARQUE OUATTARA II ?

Alassane Ouattara devrait être sacré meilleur dribbleur politique lors de la prochaine **CAN 2017** organisée au Gabon. Après avoir contribué à l'implosion du **Front populaire ivoirien** (FPI) de **Laurent Gbagbo** et envoyé un baiser de la mort au **PDCI** dans une alliance contre-nature, le président ivoirien tacle désormais dans son propre camp. L'un après l'autre, les hommes de **Guillaume Soro** sont neutralisés. Quant aux diverses mouvances du **RHDP**, elles viennent d'être renvoyées du gouvernement. Sans contre-pouvoir pour l'inquiéter, l'ex-responsable du **Fonds monétaire international** (FMI) peut tranquillement affiner son projet constitutionnel et préparer son poulain **Amadou Gon Coulibaly**.

Place nette au gouvernement. Après avoir limogé, en mai 2015, les fidèles ministres de Guillaume Soro, comme **Alain Lobognon**, le chef de l'Etat vient de couper la tête de l'**UDPCI**. Le 25 novembre, le patron de cette formation et ministre des affaires étrangères, **Albert Toikeusse Mabri**, a été

débarqué après avoir été, pendant plusieurs mois, dans le viseur du pouvoir en raison de son attitude défiante. Son limogeage avait déjà été envisagé en janvier avant d'être annulé sur intervention d'**Henri Konan Bédié**, dit "HKB". Maintenu à son poste, Toikeusse Mabri n'avait toutefois aucune prérogative, Ouattara préférant faire endosser les attributs du chef de la diplomatie à son directeur de cabinet, **Marcel Amon Tanoh**. Comme lot de consolation, le ministre des affaires étrangères s'est vu proposer le secrétariat général de la présidence dans l'hypothèse d'une nomination d'Amadou Gon Coulibaly à la primature. Mais l'intéressé a refusé cette proposition, étant assujéti au diktat du **Rassemblement des républicains** (RDR), le parti présidentiel, de parachuter ses candidats dans les fiefs de l'**UDPCI** (Ouest) pour les législatives du 18 décembre.

Case prison pour comzones ? Longtemps intouchable, la garde rapprochée de Guillaume Soro est également dans le viseur du pouvoir ivoirien. Selon nos sources, le lieutenant-colonel **Morou Ouattara**, alias "Atchengué", numéro deux des forces spéciales de l'armée, a été inculpé le 17 novembre par le tribunal militaire pour complicité de vol. Fin 2015, 60 millions F CFA (91 000 €) promis à des primes de fin d'année avaient été dérobés au siège de ce corps d'élite, à Abidjan. Une plainte du général **Lassina Doumbia**, qui commande cette unité militaire, s'en était suivie. S'il ne fait pas l'objet d'un mandat de dépôt,

Morou Ouattara doit toutefois signaler à la justice tous déplacements hors d'Abidjan en attendant son procès, début 2017. Ce dernier n'est pas la seule figure de l'ex-rébellion à être inquiété. Patron de la région militaire d'Odienné (Nord-Ouest), le lieutenant-colonel **Dramane Soro** a été inculpé pour complicité d'assassinat dans l'enquête sur les meurtres interethniques survenus à Bouna (Nord-Est), en mars.

Houphouëtistes humiliés ! Cette mainmise présidentielle sur tous les rouages politiques du pays ouvre des fissures béantes au sein du RHDP. Après avoir affaibli la formation houphouëtiste par ses multiples renoncements au profit d'Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié continue de vider le PDCI de sa substance. A Aboisso (Sud-Est), le président défait en 1999 a accepté de coopter Marcel Amon Tanoh au détriment du député sortant, **Jérémy N'Gouan**. Dans un réflexe de survie politique, les militants de ce parti ont violemment exigé le retrait pur et simple de cette candidature. Mi-novembre un autre baron du PDCI et bras-droit de "HKB", **Maurice Kacou Djikahué**, a été molesté par d'autres partisans au siège, à Abidjan. Au sein même du RDR, la colère gronde. Plusieurs candidats ont décidé de violer les consignes du parti en se présentant comme candidats indépendants. De moins en moins disposé à la contradiction, Ouattara a d'ores et déjà demandé à la direction de sa formation de sanctionner ces trouble-fêtes. ●

Au palais

MALI

COUP DE MOU D'IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA

Officiellement victime d'un "malaise vagal" à Marrakech, le 14 novembre, la veille de participer à la **COP22**, le président malien **Ibrahim Boubacar Keïta**, 71 ans, a décidé de limiter ses déplacements. Il s'est fait représenter par son premier ministre, **Modibo Keïta**, au quatrième sommet afro-arabe organisé les 23 et 24 novembre

à Malabo ainsi qu'à celui de la francophonie, les 26 et 27 novembre, à Madagascar.

GABON MAIXENT ACCROMBESSI RÉCUPÈRE À LONDRES

L'ex-puissant dircab' d'**Ali Bongo**, **Maixent Accrombessi**, a quitté le Maroc pour poursuivre sa convalescence à Londres après son AVC (☉ [LC n°735](#)), où sa femme et ses

enfants résidaient déjà. Accrombessi, qui évite désormais la France car inquiété par la justice, a été nommé haut représentant personnel du chef de l'Etat gabonais au lendemain de la présidentielle d'août. Un titre plus honorifique qu'exécutif.

CÔTE D'IVOIRE HAMED BAKAYOKO RECADRÉ PAR LA COUR SUPRÊME

Après de longs mois d'attente, la

chambre administrative de la **Cour suprême** vient d'annuler plusieurs arrêtés, signés en 2011, par le ministre de l'intérieur, **Hamed Bakayoko**. Ces textes avaient permis de radier ou de rétrograder une vingtaine d'officiers de police. Ces derniers étaient suspectés de proximité avec **Désiré Tagro**, prédécesseur de Bakayoko, assassiné le 11 avril 2011 lors de la reddition de l'ex-président **Laurent Gbagbo**.

France/Afrique

QUI INITIE FRANÇOIS FILLON À L'AFRIQUE MYSTÉRIEUSE ?

Le continent africain représente une terra incognita pour l'ancien premier ministre, mais ce dernier ne manque pas de bonnes volontés pour s'ouvrir à la culture des masques. La preuve en exclusivité !

Futur candidat de la droite à la présidentielle de 2017 en France, après sa large victoire à la primaire du 27 novembre, **François Fillon** s'emploie d'ores et déjà à travailler les questions africaines en fréquentant plusieurs personnalités susceptibles de le conseiller et lui "décrypter" certains contextes.

Joyandet aux aguets. Parmi elles **Alain Joyandet**, ancien secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la francophonie de mars 2008 à juillet 2010 dans le gouvernement Fillon II, figure en bonne place. Les deux hommes se sont rencontrés le 22 novembre à Paris, peu avant que l'ancien chef de gouvernement ne prononce son discours à la Maison de la chimie à Paris (7^e arr.). Au cours de cet entretien, François Fillon aurait confié à son ex-secrétaire d'Etat avoir demandé sa démission non pas sur son initiative, mais sur instruction expresse du président de la République d'alors, **Nicolas Sarkozy**. Comme pour mieux aborder la présidentielle de 2017 et se positionner, Alain Joyandet, dont l'ex-directeur de cabinet, **Jérôme Peyrat**, est un "fillonniste" convaincu, met la dernière touche au lancement d'un think-tank tourné vers l'Afrique. Cette structure appelée à émerger ces prochaines semaines comprendra des figures issues du secteur privé, mais aussi des universitaires spécialisés sur ce continent. Joyandet voudrait rempiler comme futur

ministre de la coopération qu'il ne s'y prendrait pas autrement !

Robert Bourgi dans le back-office. Le vainqueur de la primaire à droite n'a, par ailleurs, cessé d'être discrètement coaché par l'avocat **Robert Bourgi** sur les dossiers africains et proche-orientaux. Comme l'a révélé *La Lettre du Continent* (📍 [LC n°657](#)) les deux hommes se sont régulièrement rencontrés ces derniers mois au *George V*, au *Ritz* ou dans le QG de campagne de Fillon, rue Bixio (7^e arr.). En 2013, Robert Bourgi, qui vient de tenir le natif de la Sarthe (centre) régulièrement informé de l'évolution de la situation au Gabon, avait concocté une tournée de Fillon dans plusieurs pays (Sénégal, Côte d'Ivoire...). Ces déplacements avaient finalement été annulés (📍 [LC n°666](#)). Bourgi a déjà rallié des personnalités de la société civile pour soutenir le futur présidentiable, à l'instar de **Hayette Halimi**, fondatrice du think-tank **France fière**, ou encore des associations représentatives de la diaspora gabonaise en France. ●

Mission spéciale

FRANCE/BURKINA FASO

FRANK TIMIS MANDATE LE CABINET BETTO SERAGLINI

Patron de plusieurs sociétés minières et pétrolières en Afrique, dont **Pan African Minerals**, **Frank Timis** a fait appel au cabinet parisien spécialisé dans les arbitrages internationaux, **Betto Seraglini**, pour défendre son dossier contre le Burkina Faso. En octobre, les autorités de ce pays ont remis en cause le projet stratégique que l'homme d'affaires roumain avait porté pour exploiter le site de manganèse de *Tambao* (Nord). Au sein de **Betto Seraglini**, ce dossier est géré par **Jean-Georges Betto** et son associé **Julien Fouret**.

FRANCE/GABON

JEAN PING, UN OPPOSANT ENCOMBRANT POUR PARIS

La France s'entoure de plus en plus de précaution pour recevoir **Jean Ping**, candidat malheureux à la présidentielle d'août au Gabon qui revendique toujours sa victoire à ce scrutin. Présent à Paris le 22 novembre, le principal opposant d'**Ali Bongo** n'a pu s'entretenir qu'avec **Laurent Pic**, le dircab' de **Jean-Marc Ayrault**, à

défait d'avoir réussi à évoquer la situation du Gabon avec le ministre lui-même. Preuve de cette volonté de ne pas prendre Libreville à rebrousse-poil, le conseiller Afrique de **François Hollande**, **Thomas Melonio**, a préféré se déplacer au quai d'Orsay plutôt que de recevoir l'ex-président de la commission de l'**Union africaine** (UA) dans son bureau du n°2, rue de l'Élysée (📍 [LC n°741](#)).

FRANCE JUPPÉ MOBILISE SES RÉSEAUX AFRICAINS AVANT LA DÉFAITE

Deux jours avant qu'**Alain Juppé** ne morde la poussière au second tour de la primaire de la droite en France, son comité de soutien africain s'était réuni, le 25 novembre, au restaurant *Le Bon* à Paris (16^e arr.). Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation du conseiller Afrique du maire de Bordeaux, **Pierre de Gaétan Njikam Mouliom**. Parmi celles-ci figuraient des personnalités comme **Eric Atin**, qui présidait le comité de soutien du maire de Bordeaux en Côte d'Ivoire. Plusieurs mécènes de la soirée étaient aussi au rendez-vous,

tels **Momar Nguer**, DG de la branche marketing & services de **Total** et membre du comex du pétrolier. Parmi les autres convives, on peut citer **Erwan Davoux**, conseiller chargé des Français de l'étranger, l'ex-ministre centrafricaine reconvertie dans la banque, **Marlyn Mouliom Roosalem**, la sénatrice du **Modem**, **Leila Aïchi**, ou encore **Olga Belot-Schetinina** du cabinet **ESL & Network**. Cette soirée organisée par la consultante **Heidi Assi** visait à remobiliser les troupes.

MAURITANIE/MAROC BOUAMATOU ÉLARGIT SON CERCLE DE VIP

L'homme d'affaires mauritanien **Mohamed Ould Bouamatou** a pris place à la table du prince **Albert II de Monaco**, lors du dîner très sélect organisé par ce dernier en marge de la **COP22**, le 13 novembre à Marrakech. L'ennemi juré du président mauritanien **Mohamed Ould Abdel Aziz** (voir notre *Insiders* 📍 [ICI](#)), qui compte parmi ses amis l'écrivain français **Bernard-Henri Lévy** ou encore l'ex-patron du **Fonds monétaire international** (FMI), **Dominique Strauss-Kahn**, s'est expatrié dans

cette ville depuis 2010. D'autres personnalités ont participé à ce dîner, parmi lesquelles le banquier marocain **Othman Benjelloun**, le conseiller chargé des financements innovants auprès du secrétaire général des **Nations unies**, **Ban Ki-moon**, **Philippe Douste-Blazy**, ou encore le chanteur américain **Akon**.

FRANCE/AFRIQUE

QUI REMPLACERA FRANCIS LALOUP À AFRICA N°1 ?

Africa n°1-Paris, filiale devenue entièrement autonome de la maison mère **Africa n°1-Libreville**, cherche un remplaçant au journaliste **Francis Laloupe** qui a renoncé depuis septembre à animer le *"Grand débat"*, émission quotidienne diffusée de 17h à 18h. Alors qu'il était pressenti pour le poste, le journaliste franco-camerounais **Jean-Célestin Edjangué**, ex-**Africa 24**, a été remercié en octobre après sa période d'essai d'un mois. Pour l'heure, la station, qui dispose d'antennes à Melun et Mantes-la-Jolie, a confié l'animation du *"Grand débat"* au journaliste franco-algérien **Nadir Djennad**, pigiste à **Reuters**.

Gabon

ACCROMBESSI AFFAIBLI, ALI RESSOUDE SON CERCLE TÉKÉ

La sortie des écrans-radars de son bras-droit a contraint Ali Bongo à réorganiser sa garde autour de son clan téké.

L'éloignement de **Maixent Accrombessi** du Palais du bord de mer (📍 [LC n°740](#)) a mécaniquement fait monter en puissance deux proches du chef de l'Etat : **Etienne Massard Kabinda Makaga** et **Martin Boguikouma**.

Famille. Promu ministre délégué à la défense, Massard, actuel secrétaire général de la présidence, suit les dossiers politiques

et juridiques. Il devient la principale porte d'entrée du chef de l'Etat, reconduit en août pour un second mandat toujours contesté par l'opposition. Successeur d'Accrombessi au cabinet présidentiel, **Martin Boguikouma** est, lui, la caution des **Tékés**, ethnie des Bongo, lesquels n'avaient cessé de se plaindre de leur marginalisation sous le premier mandat d'**Ali Bongo**. Signe de son influence, Boguikouma a fait nommer son cousin, **Vincent de Paul Katoua Soumanga**, à la tête des services secrets.

Ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, **Alain-Claude Bilié ByNzé** reste, pour sa part, le grand défenseur de l'image du président gabonais. Pour mieux asseoir son pouvoir, Ali Bongo s'est également résolu à reprendre en main sa famille et ses "parents" du Haut-Ogooué. Trois frères ont gardé leurs prérogatives : **Alex-Bernard Bongo**, DG de l'**Agence nationale d'infrastructures numériques et des fréquences (ANINF)**, **Landry Bongo**, chargé de mission, et **Frédéric Bongo**, patron des services spéciaux de la **Garde républicaine (GR)**. Mariée à **Serge Mickoto**, le patron du **Fonds gabo-**

nais d'investissements stratégiques (FGIS), **Audrey Bongo** est la seule fille Bongo à fréquenter son frère-président. Dans le Haut-Ogooué, le chef de l'Etat s'appuie sur les ministres **Jean-Pierre Oyiba** (infrastructures), **Lambert Matha** (intérieur) et **Mathias Otounga Ossibadjou** (budget), pour relayer ses messages dans cette province.

Sécurité. Ali Bongo a par ailleurs conservé les mêmes hommes pour sa sécurité et celle de son régime. Outre le chef d'état-major des **Forces armées gabonaises (FAG)**, **Auguste Roger Bibaye Itandas**, il fait reposer son nouveau mandat sur d'autres **tékés** comme **Grégoire Kouna**, commandant en chef de la GR, et **Jean Ekouah**, patron de la gendarmerie. Ces trois généraux ont souvent reçu, ces derniers mois, le renfort d'agents de sociétés de sécurité privée, gérées par **Hervé Patrick Opiangah**, conseiller d'Ali Bongo. Epaulé par des services de renseignement étrangers (français, marocains, israéliens...), le président gabonais devrait par ailleurs consolider le **Conseil national de sécurité (CNS)**, toujours contrôlé par le général **Laurent Nguetsara**. ●

CAMEROUN L'ambassadeur Mvondo Ayolo, lanceur de crise à Paris

Quelques mois après sa prise de fonction, le diplomate a réussi à se mettre tout son personnel à dos. Ambiance.

La volonté de **Samuel Mvondo Ayolo** de faire la loi à l'ambassade du Cameroun en France suscite des remous. Déjà tendus depuis la nomination, en avril, de ce diplomate originaire du sud du Cameroun, les rapports avec le personnel se sont carrément dégradés après l'envoi, le 6 novembre, de plusieurs courriers dans lesquels l'ambassadeur demande ouvertement le remplacement des employés de la chancellerie. Ceux-ci sont jugés "*vieillissants et improductifs*". Dans ces différentes missives, dont l'une est remontée jusqu'au président **Paul Biya**, via son épouse **Chantal Biya** dont Samuel Mvondo Ayolo est proche, ce dernier demande notamment le départ du percepteur de l'ambassade, l'inamovible **Christophe Ketchankeu**. Celui-ci s'apprête à être remplacé par **Casimir Motazé**, 33 ans, inspecteur du Trésor originaire de Meyomessi (Sud). Dans une autre lettre, le diplomate, qui tient manifestement à garder un œil sur les finances, enjoint au ministre de l'économie du Cameroun, **Alamine Ousmane Mey**, de le tenir informé de tous les mouvements

de fonds destinés aux services de la chancellerie. Cette demande a soulevé la colère du personnel, qui grognait déjà en raison du retard de l'ambassade à renouveler le contrat d'**Omniland**, la compagnie d'assurance chargée de la couverture-santé des salariés.

Influent à Yaoundé, Samuel Mvondo Ayolo n'hésite pas à bénéficier de la sollicitude - pour ne pas dire des largesses - de son ami, le ministre de l'économie **Louis-Paul Motazé**, sans que le ministère des affaires étrangères n'ait son mot à dire. Selon nos sources, pas moins de 900 millions F CFA (1,3 million €) de "délégation de crédit" ont été versés au diplomate, depuis son affectation, par **Alamine Mey**. Le 28 juin, 225 millions F CFA (325 000 €) ont été versés pour "*prise en charge activités stratégiques de coopération*" (voir [QICI](#)). Le 25 juillet, 149,6 millions F CFA étaient destinés à la "*prise en charge de la résidence provisoire de l'ambassadeur*" (voir [QICI](#)). Le 31 août, le directeur du budget a octroyé, sur ordre de Louis-Paul Motazé, 295,8 millions F CFA pour "*prise en charge équipement de la résidence provisoire ambassadeur*" (voir [QICI](#)). *Last but not least*, le 30 septembre, un nouveau virement 200 millions F CFA a été effectué pour la "*prise en charge des activités stratégiques de coopération*" (voir [QICI](#)). ●

Actuellement sur le site



INSIDERS

Publié par La Lettre du Continent

MAURITANIE - Mohamed Ould Bouamatou, un self-made man devenu premier homme d'affaires de Mauritanie

ENQUÊTES

Publiée par Africa Mining Intelligence

GUINÉE - Chinalco réussira-t-il à relancer le fer de Simandou ?

Publiée par Africa Energy Intelligence

AFRIQUE - Pour rattraper ENI, Total met les bouchées doubles

Publiée par Africa Energy Intelligence

AFRIQUE - Que deviennent les expatrons d'Afren ?



Téléchargez l'appli mobile d'Africa Intelligence

- Application réservée aux abonnés
- Disponible sur App Store, Google play

BURKINA FASO **Acculé, Bolloré conteste juge et partie dans le dossier Sopam**

Condamné par la CCJA dans le contentieux l'opposant à Mohamed Sogli, le groupe français remet en cause la décision de la juridiction et la moralité de son adversaire.

Dix-huit mois après sa condamnation par la Cour d'appel d'Ouagadougou à verser 12 milliards F CFA (18,2 millions €) à **Mohamed Panguéba Sogli**, le patron de l'entreprise **Sopam**, auquel elle a tardé à livrer une turbine (📍 [LC n°703](#), 📍 [LC n°734](#)), la société **Saga** a décidé de s'en prendre directement à son adversaire dans ce litige. Alors que la demande d'exequatur liée à cette décision doit être analysée le 1^{er} décembre par le tribunal de grande instance de Nanterre, en banlieue parisienne, la filiale du groupe **Bolloré** vient de verser pour sa défense, lors de ces débats, un rapport à charge commandé auprès du cabinet belge **Transport Claims Consultants Network**. Dans ses quatorze pages de conclusions que *La Lettre du Continent* s'est procurée (voir 📍 [ICI](#)), ce consultant spécialisé dans l'évaluation des dommages et des risques remet

ni plus ni moins en cause la décision de la juridiction située à Abidjan. Elle n'hésite pas à qualifier celle-ci de "*corrompue*", l'accusant d'avoir agi par favoritisme envers l'homme d'affaires burkinabè et de ne pas respecter le droit **Ohada**. En outre, ce rapport taille en pièces la réputation de Mohamed Panguéba Sogli et son professionnalisme. Pour emporter son contrat avec la **Sonabel** - la livraison de la turbine était destinée à alimenter la centrale de **Komsilga** exploitée par l'entreprise publique - ce dernier aurait bénéficié du "*soutien de politiciens locaux*". La Sopam serait par ailleurs connue pour "*accumuler les contreperformances*" en Afrique de l'Ouest. La stratégie consistant à porter atteinte à l'image de ses adversaires, ou aux conditions de signature d'un contrat débouchant ultérieurement sur un contentieux, a déjà été utilisée par Bolloré contre son concurrent **Necotrans** en Guinée. Les avocats du groupe français ont régulièrement accusé le fondateur de Necotrans, **Richard Talbot**, d'avoir obtenu la convention de gestion du **Port autonome de Conakry** (PAC) au prix de malversations financières. ●

GUINÉE EQUATORIALE **"Teodorin", un enfant gâté jamais rassasié !**

L'enquête dite des "Biens mal acquis" en France n'a pas altéré le goût immodéré du fils préféré d'Obiang Nguema pour le luxe ostentatoire.

De plus en plus de collaborateurs dans l'entourage direct du président **Teodoro Obiang Nguema** s'inquiètent et critiquent les frasques de son fils **Teodorin Nguema Obiang Mangue**, promis à succéder un jour à son père. Cette grogne - pour ne pas dire stupéfaction - a été une nouvelle fois alimentée par la saisie à Genève, début novembre, sur instruction de la justice helvétique, de onze véhicules supposés appartenir au vice-président de Guinée Equatoriale. Au-delà de cette nouvelle affaire activée après des soupçons de blanchiment d'argent, toutes ces berlines - officiellement décrites par Malabo comme appartenant au parc présidentiel - ont été acquises ces deux dernières années, voire il y a quelques mois. C'est le cas d'une **Mercedes S600 Maybach** achetée le 18 mars et d'une **Ferrari F12** le 21 juin. Trois autres Ferrari saisies (*Alemania*,

Enzo et *599*) ont été acquises respectivement le 1^{er} octobre 2015 et le 30 juin 2014 pour les deux autres. Une **McLaren P1** et une **Porsche 918 Spyder** ont été achetées le 23 août 2014 et une **Lamborghini Veneno**, le 27 octobre 2014. Quant à la **Koenigsegg**, voiture de confection suédoise produite en sept exemplaires, elle a atterri dans le parc automobile le 12 février 2015.

Tous ces véhicules de luxe, dont Malabo a d'ores et déjà demandé la restitution en déposant une demande en annulation de la saisie, ont été payés par **Ototong SL**. Fondée le 16 mai 2014 et dirigée par un certain **Urbano Ela Ntugu**, cette société publique est directement rattachée à la présidence équato-guinéenne. Elle est représentée par **Santiago Casto Nvomo Bibanga**. Depuis le déclenchement de l'affaire des **Biens mal acquis** et ses conséquences pour l'héritier (mandat d'arrêt, mise en examen, procès attendu début 2017...) le fils préféré d'Obiang s'est rabattu sur Genève, où il ne passe pas un séjour sans son père à l'hôtel *Beau-Rivage* et sa vue imprenable sur le lac Léman. ●

BÉNIN

LES PROCHES DE PATRICE TALON FONT MAIN BASSE SUR LA FRANC-MAÇONNERIE

Si la cérémonie d'installation de **José-Dominique Loko** comme nouveau grand maître de la **Grande Loge du Bénin** (GLB), le 19 novembre à Porto-Novo, a consacré la mainmise de francs-maçons proches de **Patrice Talon** sur cette obédience maçonnique proche de la **Grande Loge nationale française** (GNLF), elle a également marqué la montée en puissance des principaux responsables du secteur cotonnier, filière stratégique au Bénin. Ces derniers se sont attribués les postes de responsabilité. Ami du chef de l'Etat, **Mathieu Adjovi**, le nouveau "assistant grand maître" et "grand chancelier", est aussi le président de l'**Association interprofessionnelle du coton** (AIC). **Eustache Kotingan**, "grand maître provincial Atlantique", est le premier représentant des égréneurs de coton et **Johannes Dagnon** (absent à cette cérémonie) est, pour sa part, le cousin, l'ami d'enfance, l'expert-comptable attiré et, actuellement, le conseiller spécial du chef de l'Etat béninois, qui a lui-même repris la main sur la filière coton depuis son investiture, le 6 avril. Seul le "député grand maître" **Benôit Kouassi** est connu pour être un familier du "roi du poulet", **Sébastien Ajavon**. La cérémonie d'installation au complexe maçonnique *roi Salomon* de Porto-Novo a été conduite par le franco-béninois **Claude Dohou**, proche de **Denis Sassou Nguesso**, en présence du grand maître de la GNLF, **Jean-Pierre Servel**. Ce dernier a fait spécialement le déplacement. Les dignitaires francs-maçons ont été reçus dans l'après-midi du 19 novembre au Palais de la marina, à Cotonou.

FRANCE/CÔTE D'IVOIRE

DOSSIER KIEFFER : LA JUSTICE FRANÇAISE S'IMPATIENTE

Plutôt discret ces derniers mois, le juge **Cyril Paquaux**, chargé depuis 2013 de l'enquête sur la disparition de **Guy-André Kieffer**, dit "GAK", à Abidjan le 16 avril 2004, laisse désormais filtrer son exaspération face à l'inertie des autorités ivoiriennes sur ce dossier. Le 23 novembre, la radio française **France Inter** a évoqué "*l'existence d'un témoignage*", recueilli le 2 mai par le magistrat, sur la possible localisation du corps du journaliste franco-canadien. Un témoignage que *La Lettre du Continent* avait évoqué quelques semaines auparavant (📍 [LC n°739](#)). Forts de cette nouvelle information, le magistrat et sa collègue **Gaëlle Beuf** ont délivré une commission rogatoire internationale en demandant à la justice ivoirienne d'effectuer des fouilles dans le sous-sol d'une villa dans lequel les restes du corps du journaliste seraient ensevelis. Depuis, il ne s'est toujours rien passé. Or selon **Alexis Gublin**, l'avocat de **Bernard Kieffer**, le frère de "GAK" et partie civile dans cette affaire, cette villa est promise à la destruction pour faire place à un immeuble. Lors de son accession au pouvoir, **Allassane Ouattara** avait promis de faire toute la lumière sur la disparition du journaliste. On attend toujours...

BÉNIN Thomas Boni Yayi réclame dix ans d'impayés à l'Etat !

Lors de ses deux quinquennats successifs à la tête du Bénin de 2006 à 2016, **Thomas Boni Yayi** n'a pas perçu le moindre F CFA au titre de la "liste civile", un budget généralement consistant alloué à tout chef d'Etat en exercice pour ses dépenses personnelles. C'est, du moins, ce que l'ancien président a écrit dans une lettre qu'il a adressée le 19 septembre à son successeur, **Patrice Talon**, (voir ce document exclusif [ICI](#)). "L'absence de cette liste prévue à l'article 48 alinéa 2 de la Constitution crée un vide juridique et ne permet pas la gestion dans la transparence des droits et

avantages à allouer aux personnalités appelées par notre peuple à ces hautes responsabilités (...). Je n'ai pas pu bénéficier de ces avantages durant mes deux mandats nonobstant les démarches entreprises par la Cour constitutionnelle en direction de notre Parlement", écrit notamment l'ancien chef d'Etat. Boni Yayi a informé le président de l'Assemblée nationale, **Adrien Houngbédji**, de son initiative.

S'il obtenait gain de cause, il pourrait empêcher rétroactivement une somme représentant l'équivalent de 120 mois d'arriérés. ●

NIGER La coalition de l'opposition dépose le bilan

De graves tensions financières hypothèquent la stratégie de l'opposition regroupée au sein du **Front républicain pour la défense de la démocratie et la République** (FRDDR). A la tête de cette coalition de dix partis créée en septembre sur les cendres de la **Coalition pour l'alternance 2016** (Copa 2016), l'expert-comptable **Amadou Djibo** peine à renflouer la cagnotte commune. Ses deniers personnels servent avant tout à financer les activités de l'**UNI**, sa propre formation. La numéro deux du FRDDR, **Mariama Bayard Gamatié**, ex-fonctionnaire des **Nations unies** qui préside le **Rassemblement des citoyens pour un Niger nouveau** (RCNN), n'a pas davantage les moyens de se substituer à l'ex-ministre de l'intérieur, **Amadou Boubacar Cissé**, dit "ABC", l'un des

principaux bailleurs de fonds de l'opposition. Désormais en retrait de la scène politique, "ABC" a repris ses activités de consultant international. Ces finances à l'étiage ont conduit les adversaires du chef de l'Etat à se replier sur leur parti respectif à l'exemple d'**Hama Amadou**.

En exil à Paris depuis mars, l'ancien premier ministre a organisé, du 11 au 13 novembre à Abidjan, un "Forum des militants de la diaspora". Cette réunion a permis de lever près de 200 000 € pour son parti **Moden Fa Lumana**. Dans ce contexte **Mahamadou Issoufou** pourrait, après le **Mouvement national pour la société du développement-Nassara** (MNSD) de **Seyni Oumarou** promu haut représentant personnel du chef de l'Etat, faire de nouvelles prises de guerre dans les rangs de l'opposition. ●

GABON Mr Ping goes to Washington

Très chatouilleux sur sa fréquentation des cabinets américains de lobbying ([ICI](#) [LC n°738](#), [LC n°740](#)), **Jean Ping** n'en continue pas moins à frayer avec les professionnels de l'influence à Washington. Mi-novembre, l'opposant était en visite dans la capitale américaine avec **Séraphin Moundounga**, ministre démissionnaire de la justice d'**Ali Bongo** ([ICI](#) [LC n°737](#)). Ce déplacement a été organisé par l'ancien **Assistant Secretary of State** de **Ronald Reagan**, **Herman J. Cohen**, toujours actif malgré ses 84 ans. Ronald Reagan reste le modèle

avoué de **Donald Trump**, et Herman Cohen est l'un des lobbyistes les mieux introduits dans les cercles diplomatiques républicains. C'est la première fois que Ping se rend en personne à Washington.

Jusqu'à présent, il déléguait cette mission à son fils, **Franck Ping**. Ce dernier est lui-même très proche de **Charles Tchen**, cousin de Jean Ping et ex-directeur délégué de la filiale de la compagnie **Shell** au Gabon reconverti dans la représentation de pétroliers américains à Libreville. ●

Case à devinettes

DÎNER SUR LES BORDS DE SEINE

Le secrétaire général de la présidence ivoirienne, **Amadou Gon Coulibaly**, a-t-il opté pour un poisson ou pour le menu "chasse" lors de son dîner au restaurant gastronomique de **Guy Savoy**, le 18 novembre, à Paris ? Mystère...

TÉLÉPHONE MAURITANIEN

Pourquoi quatre jours se sont écoulés avant que le président **Mohamed Ould Abdel Aziz** soit informé de la plainte déposée contre "X", le 14 novembre à Paris, pour "tortures et traitements cruels", à l'égard d'une dizaine de militants anti-esclavagistes ?

COCKTAIL DINATOIRE

Quel a été le principal sujet de la discussion entre le communicant **Richard Attias** et **Eric Chesnel**, conseiller d'**Ali Bongo**, le 23 novembre, en début de soirée, au bar du **Radisson Blu Okoume Palace** de Libreville ?

DRESSCODE À LA CPI

Pourquoi les services de sécurité de la **Cour pénale internationale** ont-ils interdit, le 28 novembre, à un visiteur de pénétrer dans la galerie publique avec un chapeau traditionnel ivoirien alors que l'ex-ministre de **Laurent Gbagbo**, **Charles Blé Goudé**, jugé par cette même cour, a l'autorisation de le porter ?

RECYCLAGE

Pourquoi **Alassane Ouattara** a imposé le candidat **Loukimane Camara**, ex-DG de la **Sicogi**, suspendu de sa fonction pour mauvaise gouvernance ([ICI](#) [LC n°725](#)), aux législatives du 18 décembre à Bouna ?

Sur la Toile... on dit quoi ?

SAURA-T-ON UN JOUR LA VÉRITÉ SUR LE BOMBARDEMENT DE BOUAKÉ ?

Si **Dominique de Villepin**, alors ministre de l'intérieur - mais très informé des dossiers africains - reste toujours totalement mutique sur ce dossier (voir notre alerte [ICI](#)), le mystère reste entier concernant la mort de neuf soldats français à la suite d'un raid, à Bouaké, le 6 novembre 2004, sur un campement de la **Force Licorne**. Dans une enquête très fouillée de *Spécial investigation* diffusée sur Canal + en 2015, la journaliste **Marina Ladous** dévoile des images inédites prises quelques instants avant l'attaque (voir [ICI](#)). Elle pointe aussi les multiples défaillances de l'enquête (intervention des dépouilles de soldats, absence d'autopsies, non interpellation par la France des deux pilotes des avions etc.). De son côté, la juge **Sabine Khéris** ne parvient toujours pas à accéder à l'intégralité du dossier, de nombreuses pièces étant encore classées secret-défense.

Burkina Faso

KABORÉ EN QUÊTE D'UN NOUVEAU SOUFFLE À PARIS

Fragilisé par l'insécurité et les contestations sociales, le chef de l'Etat mise sur la prochaine conférence des bailleurs de fonds pour - enfin - lancer son mandat.

Roch Marc Christian Kaboré aborde affaibli la prochaine conférence avec les partenaires internationaux, les 7 et 8 décembre à Paris. Ce dossier préparé depuis des mois par les services du premier ministre **Paul Kaba Thiéba**, qui conduira la délégation, doit permettre de lever 5 500 milliards F CFA (8 milliards €) pour financer une partie du **Plan natio-**

nal de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, dont le coût global se situe à 15 000 milliards F CFA. Le chef du gouvernement est appuyé sur ce programme par **Adama Kanazoé**, conseiller chargé du secteur privé à la présidence, ainsi que la **Banque mondiale** et le **PNUD**.

Grèves à répétition. Pour espérer mobiliser ces fonds, le chef du gouvernement - le président burkinabè n'a pas jugé utile de se déplacer... - devra convaincre ses partenaires de plus en plus dubitatifs quant à sa capacité à redresser la barre économique du pays depuis la chute de **Blaise Compaoré**, fin 2014. Sur fond de croissance atone - 5% en 2016 (4,8% en, 2015) "*loin du dynamisme de la période 2010 à 2013*" selon la **Banque africaine de développement (BAD)** -, les grèves se sont multipliées ces dernières semaines. Emmenés par les principaux syndicats du pays (**Syntsha, Synateb...**), ces mouvements ont mobilisé de nombreux personnels d'entreprises privées et publiques ainsi que les fonctionnaires comme ceux

des régies financières. Ces grèves ont-elles mêmes suivi un long mouvement des magistrats.

Insécurité permanente. Ce climat est alourdi par les incertitudes liées à l'insécurité, contexte qui enrayer les investissements. Fin octobre, le gouvernement a lancé une offensive antiterroriste dans Ouagadougou. Plusieurs hommes ont réussi à échapper aux forces de sécurité au cours de cette opération. Courant novembre, un autre homme suspecté de recruter des jeunes pour les envoyer commettre des attentats au Mali a été neutralisé dans le quartier Donsin de la capitale burkinabè. Pour faire face à ces tensions, Roch Marc Christian Kaboré pourrait rappeler les militaires au gouvernement. Le vote d'un amendement en ce sens, début novembre, par l'Assemblée nationale dirigée par **Salif Diallo**, véritable vice-président du pays ([@ LC n°724](#)), autorise le chef de l'Etat à nommer des officiers au sein de l'exécutif. Les portefeuilles de l'intérieur, de la sécurité et de la défense sont logiquement visés. ●

Business

GABON

NECOTRANS TOUJOURS SOUS TENSION FINANCIÈRE

Ployant sous les dettes, le groupe **Necotrans** devra encore patienter pour espérer recevoir du cash afin de renflouer sa trésorerie. La crise politique, qui a secoué le Gabon depuis la présidentielle d'août, a retardé de plusieurs semaines la finalisation de la cession d'actifs (42% du capital) que le groupe français détient dans la **Société des terminaux de conteneurs du Gabon (STCG)** aux côtés du groupe **Bolloré** ([@ LC n°739](#)). Selon nos sources, cette opération ne devrait pas s'achever avant janvier, voire février 2017. Une fois bouclée, elle permettrait toutefois à **Necotrans** de récupérer entre 60 et 80 millions € et de rassurer le pôle bancaire avec qui le groupe négocie actuellement pour l'obtention de prêts.

CÔTE D'IVOIRE

LA POSTE SE RESTRUCTURE

La **Poste de Côte d'Ivoire** devrait bénéficier, dans les prochaines semaines, d'un fonds de 40 milliards F CFA pour accompagner son processus de modernisation et de

restructuration. L'opération est réalisée par **Algest Consulting**, la banque d'affaires fondée par l'économiste franco-ivoirien **Ibrahim Magassa**.

CAMEROUN LE DOSSIER SISCO INTERNATIONAL ENTERRÉ ?

Après le dépôt de sa plainte contre le ministère de la défense dans le litige concernant un marché exécuté, mais non payé - portant sur 20 millions € ([@ LC n°689](#), [LC n°691](#), [LC n°703](#)) - les avocats de la société **Sisco international - Antoine Delabrière** et **Kari Abdoul Bagui** - attendent toujours la notification de l'examen de ce dossier par le tribunal administratif de Yaoundé. Les autorités locales chercheraient toutefois à éviter de plaider cette affaire. Une réunion se serait tenue sur ce sujet, mi-novembre, entre les conseillers de **Paul Biya**.

CÔTE D'IVOIRE AIR CÔTE D'IVOIRE BIENTÔT À BANGUI

La visite du président centrafricain **Faustin Archange Touadéra** début novembre, en Côte d'Ivoire, devrait

accélérer le démarrage des vols de la compagnie publique **Air Côte d'Ivoire** entre Abidjan et Bangui. La présidence souhaitait initialement que les premiers vols interviennent dès le mois de décembre, mais pour des raisons techniques et opérationnelles le patron de la compagnie ivoirienne, le général **Abdoulaye Coulibaly**, qui est aussi conseiller chargé de l'aérien auprès d'**Alasane Ouattara**, a réussi à convaincre de la nécessité de reporter l'opération au premier trimestre 2017.

AFRIQUE DE L'OUEST LES BANQUES SOUS PRESSION

La **BCEAO** a demandé aux groupes bancaires étrangers présents au sein de l'**UEMOA** d'encourager la création de holdings spécifiquement dédiées et tournées vers cette zone qui comprend huit Etats-membres. Le dossier est suivi personnellement par le gouverneur **Tiémoko Meyliet Koné**. Des groupes bancaires comme **BNP-Paribas**, **Société générale** ou **Attijariwafa Bank** prépareraient déjà ce type d'opération pour 2017. La banque centrale pousse par

ailleurs à ce que ces futures antennes régionales puissent être dirigées par des ressortissants issus d'un pays de l'**UEMOA**.

CÔTE D'IVOIRE THANRY PASSE À LA CAISSE

Louis Merkli, le DG de la société **Thanry** spécialisée dans l'industrie du bois, a décidé de payer l'amende de 500 millions F CFA (762 000 €) infligée par le ministre ivoirien des eaux et forêts, **Louis-André Dackoury-Tabley**, pour avoir enfreint la législation sur le commerce du bois en coupant certaines essences issues de forêts classées. Louis Merkli a déjà versé 150 millions F CFA et s'est engagé à solder le reliquat selon un échéancier. En attendant le règlement de cette amende, Louis-André Dackoury avait fermé, pendant plus de cinq mois, la scierie de Danané de **Thanry (Ouest)**. L'entreprise avait vainement sollicité **Birahima Téné Ouattara**, ministre des affaires présidentielles et frère cadet d'**Alasane Ouattara**, pour sa défense ([@ LC n°731](#)). A la présidence, ce dossier est désormais suivi par le ministre secrétaire général délégué, **Thierry Tanoh**.

GABON La Sogadotra maintient la pression sur Libreville

Après une tentative de règlement à l'amiable avec l'Etat, la société spécialisée dans les documents numériques se tourne vers l'arbitrage.

Après avoir réclamé, depuis 2011, 18 millions € d'indemnités à l'Etat gabonais pour rupture unilatérale de son contrat portant sur la fabrication de titres sécurisés (permis de conduire, cartes grises...), la **Société gabonaise des documents de transport** (Sogadotra) a lancé, le 28 octobre, une procédure d'arbitrage devant la **Chambre de commerce internationale** (ICC) de Paris (🔗 [LC n°729](#)). La société, qui est représentée par **Eric Diamantis** (cabinet **Clyde & Co**), soutient qu'un accord amiable avait

été signé en 2016 par les ministres gabonais des transports et du budget, mais il n'avait pu être paraphé par le président **Ali Bongo**, alors en pleine campagne électorale. Or selon **Georges Arama** (cabinet **KGA avocats**), le défenseur de l'Etat gabonais, ce dernier a bien respecté ses engagements, plusieurs protocoles d'accord ayant déjà été signés par le passé, à Libreville.

Dirigée par **Denis Chemillier-Gendreau**, la Sogadotra avait signé son contrat en 2010, en association avec **Gemalto**. Le ministre gabonais des transports de l'époque, **Julien Nkoghé Békalé**, avait rompu cet accord du jour au lendemain, préférant continuer à éditer des titres de transport non informatisés sous forme de simples feuilles A4 tamponnées. ●

CONGO-B La Cour suprême devient bipolaire dans le dossier Hojeij !

La plus haute juridiction vient de déclarer l'Etat immunisé contre les saisies menées par **Mohsen Hojeij**. En 1993, elle avait décrété le contraire...

23 ans après avoir signé une "lettre d'engagement", où il renonce à ses immunités de juridiction et d'exécution dans le contentieux l'opposant à **Mohsen Hojeij**, patron de **Commisimpex**, l'Etat a invalidé cette décision, le 23 novembre, via la **Cour suprême**. Pour justifier cet accès de schizophrénie - assorti de poursuites pénales contre l'homme d'affaires -, la juridiction s'est retranchée derrière la qualité du signataire de l'époque. Ce dernier, l'actuel chef

du gouvernement, **Clément Mouamba**, alors ministre des finances et du budget, n'aurait eu aucun pouvoir pour parapher. Problème : cette lettre du 3 mars 1993 (voir 🔗 [ICI](#)) a été reconnue valable par la même Cour suprême... le 6 mars 1993 (voir 🔗 [ICI](#)).

Dans son avis que *La Lettre du Continent* s'est procurée, **Placide Lengua**, alors premier président de la haute juridiction, reconnaît - entre autres - "la capacité juridique d'engager, gager et de nantir valablement toutes les ressources de l'Etat" pour dédommager **Mohsen Hojeij**. Le Congo-B renonce aussi à ses immunités. L'invalidation de cette lettre n'étant pas rétroactive, les avocats de l'homme d'affaires devraient poursuivre la procédure, pour recouvrer plus d'un milliard \$. ●

CONGO-B/FRANCE BENJAMIN FA (PRISM AVOCATS) S'INITIE À L'AFRIQUE

Jusqu'à présent très actif en Chine, l'avocat **Benjamin Fa**, fondateur du cabinet d'affaires parisien **Prism avocats**, s'est ouvert à l'Afrique en prenant la défense de **Marc Mapingou Mitoumbi**, le porte-parole, en Europe, de **Jean-Marie Michel Mokoko**, candidat malheureux à la présidentielle de mars au Congo-B face à **Denis Sassou Nguesso**. Parmi ses premières actions, Mapingou Mitoumbi a décidé d'attaquer le site *Portail242.info* contrôlé par le **Conseil national de sécurité** (CNS) de **Jean-Dominique Okemba**, neveu du chef de l'Etat congolais. Dans un article paru début novembre, ce site a accusé Mapingou Mitoumbi d'avoir voulu déstabiliser le régime de Brazzaville en complicité avec **Ali Bongo** et le rebelle **Frédéric Bintsamou**, alias **Pasteur Ntoui**. Diplômé en droit des affaires et en économie de l'**Université Paris I Panthéon-Sorbonne**, Benjamin Fa a commencé sa carrière en Chine au sein de la filiale **Veolia Water Asia**, puis au bureau pékinois du cabinet **Gide Loyrette Nouel**.

CÔTE D'IVOIRE ISAAC GNAMBA "S'OFFRE" LES PATRONS LIBANAIS

Le directeur général de **La Poste de Côte d'Ivoire**, **Isaac Gnamba**, vient de signer un partenariat avec la **Chambre de commerce et d'industrie libanaise de Côte d'Ivoire** (CCIL-CI) pour gérer l'ensemble des messageries des patrons libanais ou des sociétés tenues par des ressortissants originaires de ce pays en Côte d'Ivoire. Ce contrat permet à la société publique de rafler un marché significatif à ses concurrents immédiats dont **Chronopost** et **DHL**. Isaac Gnamba est un proche de **Bruno Koné**, actuel ministre du numérique et époux de **Masséré Touré**, la nièce de **Alassane Ouattara** chargée de la communication présidentielle.

Business

CÔTE D'IVOIRE/BURKINA FASO FASO CONSTRUCTION NE RÉHABILITERA PAS LE TRÉSOR

L'entreprise **Faso construction** fondée par l'homme d'affaires burkinabè **Mohammed Abdoulaye** a dû stopper les travaux de réhabilitation du siège du Trésor public ivoirien après la décision de cette même structure de rompre unilatéralement ce contrat, en accord avec le ministre de l'économie et des finances, **Adama Koné**. Des divergences sont apparues entre

les deux parties sur le coût des travaux que l'entreprise de BTP avait arrêté à plus de 10 milliards F CFA (15 millions €). Le chantier situé dans le quartier du Plateau a été fermé. **Adama Koné** avait attribué ce marché à cette entreprise de BTP lorsqu'il dirigeait le Trésor et sur recommandations de la présidence ivoirienne. Nommé en juin, son successeur, **Jacques Assahoré**, prépare déjà un nouvel appel d'offres pour achever les travaux.

NIGER NOUVEAU BRAS DE FER À LA SORAZ

Sortie renforcée depuis l'autorisation de l'Etat nigérien d'exporter 50% du volume de 10 000 b/j produit dans le pays sur le marché extérieur (🔗 [LC n°713](#)), la **CNPC** entend mettre ses salariés au pas. **Li Aidong**, le DG de la **Soraz**, propriété de la **CNPC** (60%), a profité de l'arrivée d'une nouvelle direction syndicale, en mai, pour licencier deux délégués de la

section locale du **Synatreen**. Malgré la pression du dernier CA, tenu en décembre 2015 à Paris, les représentants de la **CNPC** refusent par ailleurs toute concession aux employés nigériens concernant la nouvelle grille salariale et leur statut. Pas question non plus, pour la **CNPC**, de faire passer le poids du personnel nigérien à 20% de la masse salariale contre 13% actuellement. La majorité du personnel envisage de créer "un comité de crise" pour évincer l'actuelle direction.

Côte d'Ivoire

NIAMIEN N'GORAN, LE BRAS-DROIT D'HENRI KONAN BÉDIÉ FAIT LA LOI AU PDCI

Actuel inspecteur général d'Etat de la Côte d'Ivoire et neveu d'**Henri Konan Bédié**, dit "HKB", **Niamien N'Goran** se présentera aux législatives du 18 décembre dans la ville de Daoukro (centre). Il a été préféré pour ce scrutin, le premier pour lequel il entre en lice, à un autre poulain de "HKB",

Thierry Tanoh. Ce dernier, actuel secrétaire général délégué de la présidence ivoirienne, a finalement refusé, à la dernière minute, de se présenter à cette consultation électorale. Membre du **Parti démocratique de Côte d'Ivoire** (PDCI), Niamien N'Goran a notamment présidé, ces dernières semaines, le comité électoral du parti houphouëtiste, lequel a présélectionné les candidats à ce scrutin sans consensus ni consultations de la base du parti. Niamien N'Goran a ainsi pu imposer son poulain **Zié Coulibaly** sur la liste du **RHDP** (Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix) de Yopougon au grand désarroi des militants dont beaucoup ont démissionné du PDCI après ce processus. Zié Coulibaly est un proche de Niamien N'Goran avec lequel il pilote depuis deux ans l'anniversaire de l'appel de Daoukro. ●

UN RÉSEAU D'AMITIÉS HÉTÉROCLITES

HENRI KONAN BÉDIÉ

L'ex-président **Henri Konan Bédié**, dit "HKB", est la "nounou" de **Niamien N'Goran** qu'il a placé au sein de l'administration d'**Alassane Ouattara**. Niamien N'Goran a été ministre de l'économie et des finances d'HKB avant le coup d'Etat de décembre 1999.

ZIÉ DAOUDA COULIBALY

Président de la **Fondation espoir** du PDCI, **Zié Daouda Coulibaly** est un proche de N'Goran qui l'a nommé chef de cabinet à l'inspection d'Etat. Coulibaly fut le bras droit de **Konan Kouadio Bertin** lorsque ce dernier dirigeait le mouvement de la jeunesse du PDCI.

PATRICK ATLAN

Fondateur de l'agence **Tabala communication** à Abidjan, **Patrick Atlan** a été présenté à Niamien N'Goran via **Zié Daouda Coulibaly**. Fin connaisseur du marigot politique ivoirien, cet ancien producteur est un ancien proche du DG du **Port autonome d'Abidjan**, **Marcel Gossio**.

BÉNIN Romuald Wadagni, le "Fouquet" de Patrice Talon

Avant sa nomination, en avril, comme ministre de l'économie, **Romuald Wadagni**, 40 ans, officiait depuis plusieurs années comme conseiller financier de **Patrice Talon** au sein du cabinet **Deloitte France**. Le grand ordonnateur du budget 2017 - évalué à 2 010 milliards FCFA (3 milliards €) - a rencontré l'actuel président béninois lorsqu'il était étudiant. Patrice Talon le surnomme d'ailleurs "mon fils". Malgré ses fonctions ministérielles, cet expert-comptable diplômé de la **Harvard**

Business School et de l'**École supérieure des affaires** (ESA) de Grenoble, continue d'avoir un œil sur les comptes des entreprises privées du président béninois dont il est le plus proche collaborateur, au même titre que **Johannes Dagnon** (© **LCn°733**).

Romuald Wadagni est de tous les voyages présidentiels. Par ailleurs, il n'hésite pas prêter sa résidence, située sur le front de mer de Cotonou, dans le quartier de la **Censad**, afin que le chef de l'Etat puisse recevoir certains invités en toute discrétion. ●

CONGO-B Rodrigue Nguesso investit dans la pierre - de luxe - à Miami !

Neveu de **Denis Sassou Nguesso**, **Rodrigue Nguesso** vient d'acquérir, pour 2,45 millions \$, une villa de 353 m² à Miami, aux Etats-Unis. Cette propriété de style espagnol, qui n'offre malheureusement pas de vue sur la mer, dispose tout de même de cinq chambres, d'un jacuzzi et d'une piscine privée ! Aupara-

avant, le patron de **A&E Transatlantic** habitait dans un "simple" appartement de Miami Beach, sis au 4775 Collins Avenue, qu'il a vendu 1,5 million \$ début octobre. Les deux chambres de ce bien, dont 142 m² de sol étaient en marbre, bénéficiaient d'une vue imprenable sur la plage. *What else ?* ●

GABON Jean-Rémy Bantsantsa, la robe noire proactive de Ping

Si **Jean Ping** a séjourné pendant plusieurs semaines à l'étranger pour sensibiliser sur la crise politique au Gabon, son avocat **Jean-Rémy Bantsantsa** continue de se démultiplier, à Libreville, pour dénoncer le scrutin d'août. Début novembre, celui-ci a déposé en vain une nouvelle requête devant la **Cour constitutionnelle** pour contester les décisions ayant permis la réélection d'**Ali Bongo**. Sans grande surprise, ce recours a été rejeté par cette institution inféodée au régime. En liaison avec l'avocat français **Emmanuel Altit**, défenseur de **Laurent Gbagbo**, Jean-Rémy Bantsantsa doit par ailleurs déposer devant la **Cour pénale internationale** (CPI) des "éléments" sur les violences post-électorales de 2009 et des "crimes commis par le régime gabonais contre des dizaines de civils en 2016". Cette dernière démarche répond à la requête déposée devant la CPI, le 21 septembre, par les autorités gabonaises accusant l'ex-patron de l'**Union africaine** "d'incitation au génocide". Originaire, comme Ping, de l'Ogooué-Maritime (Sud-Ouest), Bantsantsa s'appuie dans ce dossier sur son collègue du barreau de Libreville, **Eric Iga Iga**, et sur **Joseph John-Nambo**, professeur de droit à l'**Université de Libreville** et dircab' de Jean Ping. ●

Abonnement annuel

910 € 23 NUMÉROS (PDF)

- ✦ L'édition en ligne
- ✦ Les alertes par e-mail
- ✦ Les dossiers et monographies **Insiders**
- ✦ Les archives depuis 1992
- ✦ L'application mobile (iOS, Android)

LA LETTRE DU CONTINENT est une publication d'**Africa Intelligence**, un portail édité par **Indigo publications**.

Elle paraît tous les 15 jours, en français depuis 1985 et en anglais depuis 2009.

► Directeur de publication: **Maurice BOTBOL** ► Directeur de la rédaction: **Philippe VASSET**

► Rédacteur en chef: **Frédéric LEJEAL** ► Journaliste: **Justine SPIEGEL**

► Contact rédaction: lejeal@indigo-net.com ► Tél: +33 1 44 88 57 34 ► Fax: +33 1 44 88 57 33

► Maquette conçue par Rampazzo & associés

© **Indigo publications** - Reproduction et diffusion interdites, y compris sur Intranet, sans autorisation écrite.

ISSN: 1624-611X ► Publié sur www.AfricaIntelligence.fr (Commission paritaire: 1220 W 90644)

► **Autres publications**: La Lettre de l'Océan Indien, Maghreb Confidential, Africa Energy Intelligence, Africa Mining Intelligence, Africa Confidential, Intelligence Online, La Lettre A et PresseNews.

indigo
publications

L'intelligence des faits

142, rue Montmartre
75002 Paris
Tél: +33 1 44 88 26 10
info@indigo-net.com